



## RENSEIGNEMENT POUR DE DIVORCE

Par **hicham2015**, le **26/12/2015** à **21:22**

BONSOIR MADAME, MONSIEUR

je suis marier avec une femme a Casablanca ( MAROC ) j ai effectuer toutes les démarches pour qu'elle vient ici en France elle a un visa long séjour 1 an effectivement en vivre ensemble a saint Denis depuis le 02/07/2015 mais ca marche pas entre nous toujours des soucis car elle n a pas aimé la France elle veut rentrer au Maroc la je demande comment ça se passe pour faire le divorce a l amiable

NB: que j ai demandé CCM a Casablanca après de se marier devant l'adoul (mariage religieux ) et après la transcription a Nantes l'acte de mariage et a la fin demander a consulat fés Maroc le visa d'un an long séjour

Ma demande comment faire ce divorcé est ce que je commence en France et a prés le tribunal au Maroc ?

....JE SUIS FRANÇAIS PAR LA NATURALISATION ,,  
bonne fête